

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

session 2006

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

série : ES

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures - COEFFICIENT : 7

obligatoire

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

**Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.
Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.**

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Vous expliquerez comment le progrès technique agit sur la croissance économique

DOCUMENT 1

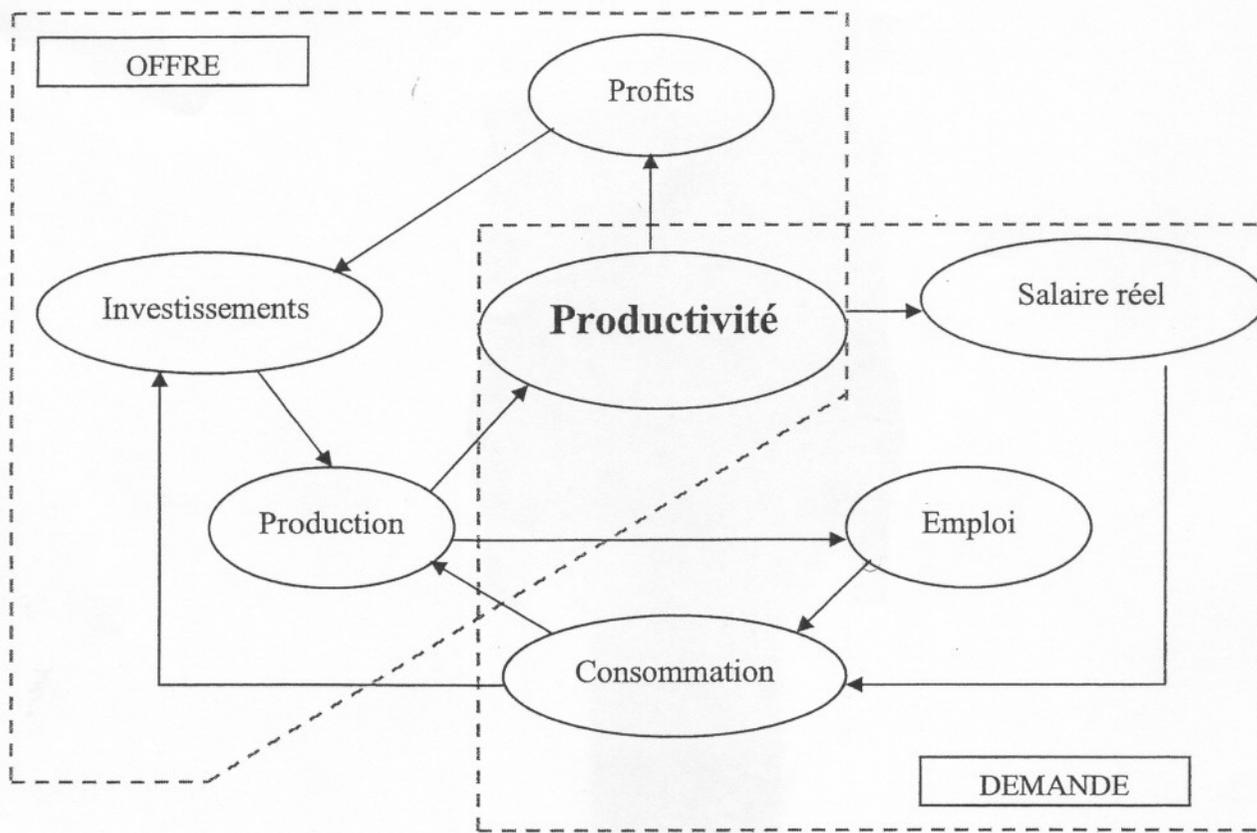
Le progrès technologique dans l'industrie informatique et les télécommunications provoque une baisse spectaculaire des prix des matériels et des services que ces industries produisent. La croissance très rapide de la productivité dans ces secteurs de pointe et la baisse spectaculaire des prix de leurs produits qui en résulte ont un impact très favorable sur la croissance économique.

En effet, au-delà des gains de productivité dans les secteurs producteurs de ces nouvelles technologies, la baisse de prix des biens informatiques conduit les secteurs traditionnels à changer leur façon de produire et de distribuer leurs produits. Pour des entreprises maîtrisant bien l'usage de l'outil informatique, la baisse de prix de ces matériels peut permettre une augmentation importante de leur productivité. Ce phénomène semble avoir été particulièrement sensible au cours des toutes dernières années.

Au total, on a ainsi assisté depuis quelques années à une progression spectaculaire de la productivité du travail aux Etats-Unis (qui a crû en moyenne de 2,7% par an sur les quatre dernières années, soit un rythme atteignant près du double de la moyenne des vingt années précédentes) et une proportion très importante de cette accélération des gains de productivité s'expliquerait de façon directe et indirecte par le progrès technique dans les secteurs de l'informatique et des télécommunications.

Source : O. DAVANNE, *Nouvelle économie*
Rapport du Conseil d'Analyse Économique, n°28, 2000.

Les conséquences positives de la productivité



Source : L. MIOTTI et F. SACHWALD, *La croissance française 1950-2030, le défi de l'innovation*. IFRI, 2004.

DOCUMENT 5

Évolution de l'effort de recherche, du P.I.B. et de la productivité

	DIRD ¹ en % du P.I.B.		PIB en volume ²	Productivité par personne occupée ²
	1981	2002	1983-2003	1982-2003
France	1,93	2,26	+ 2,40	+ 1,47
Etats-Unis	2,34	2,67	+ 3,20	+ 1,65
Japon	2,11	3,12	+ 2,64	+ 1,93

1 DIRD : dépense intérieure de recherche et de développement. Cet agrégat mesure l'effort de recherche d'un pays et regroupe l'ensemble des dépenses de recherche des secteurs institutionnels (administrations publiques et entreprises) sur le territoire national.

2 Taux de croissance annuel moyen

Source : d'après l'OCDE et la Banque mondiale.

DOCUMENT 6

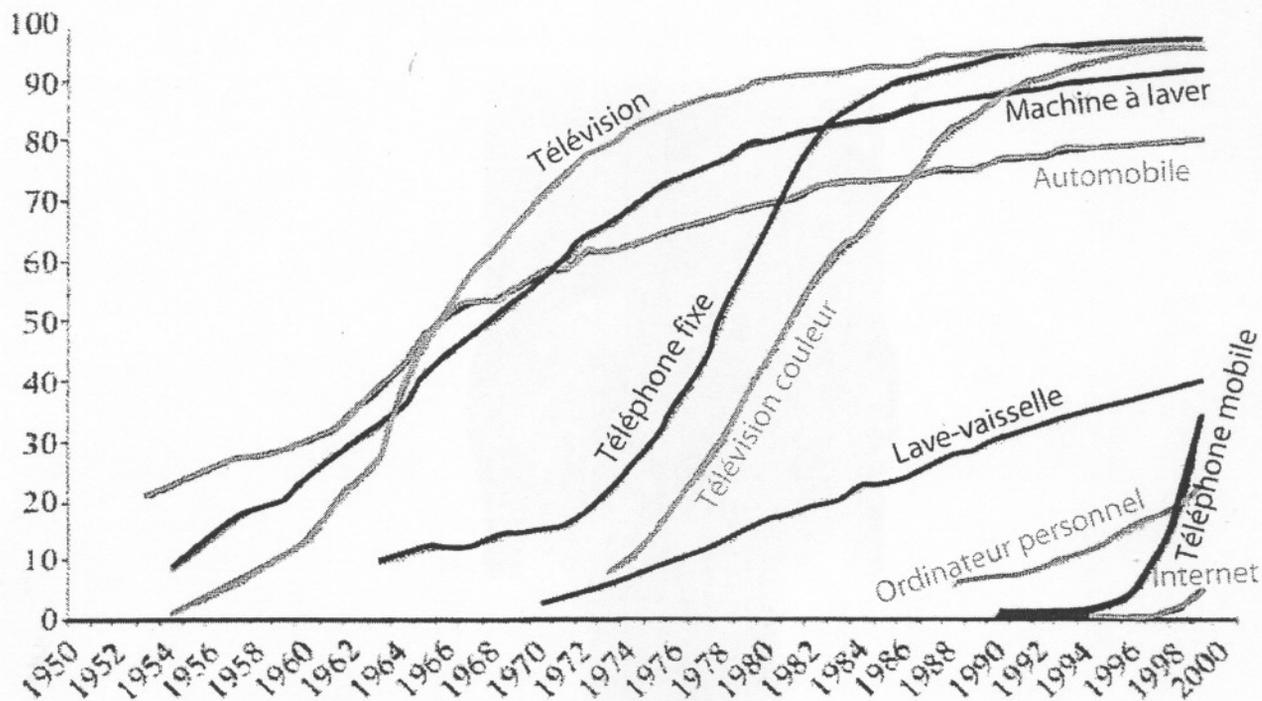
Évolution de quelques postes de la consommation des ménages

	Poids dans la valeur de la dépense de consommation (%)		Variation en volume (%)	Variation des prix (%)
	1994	2004	2002-2004	2002-2004
Produits alimentaires	14,1	13,3	2,6	5,9
Articles d'habillement et chaussures	6,1	5,0	5,6	0,4
Appareils ménagers (Équipement du logement)	1,0	0,9	13,9	- 6,8
Appareils électroniques et informatiques (Loisirs et culture)	1,8	2,2	44	- 24,1
Services de télécommunications	1,5	2,3	25,9	- 3,3
Services culturels et récréatifs	2,8	3,5	11,2	5,7
Services de transports	1,7	2,0	7	6,6
Assurances	3,1	3,6	20,4	8,3
Dépense de consommation des ménages			5,7	4,3

Source : d'après INSEE PREMIÈRE, *La consommation des ménages en 2004*, juillet 2005.

DOCUMENT 3

Taux de pénétration des nouveaux produits depuis 1950 en France *



* Les taux de pénétration (en %) sont calculés par rapport au nombre de foyers, sauf pour le téléphone mobile, l'ordinateur et l'Internet, qui sont rapportés à la population.

Source : M. DIDIER, «Nouveau cycle et nouvelle croissance économique »,
L'économie, le travail, l'entreprise, Éditions Odile Jacob, janvier 2002.

DOCUMENT 4

Dans les nouvelles théories de la croissance, le progrès technique, source de croissance, dépend de facteurs tels que l'augmentation des investissements en recherche, en éducation, en infrastructures publiques.

L'hypothèse que certains investissements sont de nature à augmenter la croissance de long terme repose sur la notion de rendements croissants. Par exemple, une innovation dans une entreprise va produire des effets positifs dans cette entreprise, mais ces effets vont également se diffuser par différents canaux (brevets, échanges de savoir-faire, de personnels ou de biens entre firmes ou entre pays), générer de nouveaux produits et de nouvelles technologies : l'économie bénéficie alors de rendements d'échelle croissants. (...)

En augmentant la productivité globale des facteurs, les innovations [de procédé] améliorent la compétitivité prix. Cependant, les innovations de produit, qui conduisent les entreprises à offrir des produits de meilleure qualité et une plus grande diversité de gammes, tirent les prix à la hausse. Néanmoins, les innovations de produit et de processus améliorent la capacité d'un pays à capter la demande par des facteurs autres que les prix, sa compétitivité structurelle.

Source : J. BOURDIN, *Les incidences économiques d'une augmentation des dépenses de recherche en Europe*, Rapport d'information du Sénat, juin 2004.

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

- de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.*
- de répondre à la question de synthèse :*
 - par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,*
 - en faisant appel à ses connaissances personnelles,*
 - en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.*

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte dans la notation de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THÈME DU PROGRAMME :

Stratification sociale et inégalités

I - TRAVAIL PRÉPARATOIRE (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

- 1) Par quels mécanismes la fiscalité peut-elle réduire les inégalités de revenus ? (**document 1**) (2 points)
- 2) Quel argument l'auteur du **document 1** utilise-t-il pour nuancer l'effet de la fiscalité sur les inégalités ? (1 point)
- 3) Montrez que l'évolution de la répartition des diplômes selon l'origine sociale traduit la démocratisation scolaire. (**document 2**) (2 points)
- 4) Le **document 2** permet-il d'affirmer que les inégalités sociales face à l'école ont disparu ? (2 points)
- 5) Comparez, à l'aide d'un calcul simple, les écarts entre les déciles extrêmes du revenu initial et du revenu disponible. (**document 3**) (1 point)
- 6) Quel est l'effet de la redistribution sur les revenus ? (**document 3**) (2 points)

II - QUESTION DE SYNTHÈSE (10 points)

Après avoir rappelé les moyens dont dispose l'État pour réduire les inégalités économiques et sociales, vous montrerez que leur efficacité reste limitée.

DOCUMENT 1

La fiscalité est-elle un instrument efficace pour réduire les inégalités au sein de la société française ? La question n'est pas simple, car elle amène à s'interroger sur les objectifs poursuivis : il faut savoir s'il s'agit d'améliorer le sort des moins fortunés, ou de réduire la richesse des plus fortunes et le pouvoir économique qu'elle procure. (...)

La fiscalité est un instrument tout à fait efficace pour réduire les inégalités. Et, dans cette perspective, l'impôt sur le revenu est probablement l'instrument le plus utile, plus que les droits de succession. (...)

Si la fiscalité est efficace pour réduire les inégalités, il n'est pas sûr qu'elle le soit toujours pour améliorer la situation des plus démunis. Certes, des taux d'imposition élevés procurent normalement des recettes fiscales abondantes, donnant des marges de manœuvre aux pouvoirs publics pour verser des prestations aux ménages les moins fortunés. Mais, en même temps, une fiscalité trop progressive, avec des taux marginaux trop élevés, tue l'impôt en dissuadant ceux sur qui le prélèvement pèse le plus lourdement de travailler davantage. Il n'est pas exclu que la France soit dans une telle situation ou qu'elle s'en approche.

Philippe TRAINAR, « Fiscalité, inégalités, pauvreté : les contradictions »,
Sociétal n° 47, 1^{er} trimestre 2005.

DOCUMENT 2

Répartition des diplômes selon l'origine sociale

Origine sociale	Génération	Aucun diplôme	CEP**	CAP, BEP	Brevet, BEPC	Bac	Diplôme supérieur au Bac
Ensemble*	1908-1912	51,5	32,7	6,2	3,8	3,4	2,4
	1968-1972	15,0	0,8	28,6	5,0	17,7	32,9
Dont : Agriculteurs exploitants	1908-1912	(66,1)	28,4	2,3	1,3	1,1	0,9
	1968-1972	9,6	0,8	33,3	2,3	21,1	32,9
Cadres supérieurs (et gros indépendants)	1908-1912	19,7	24,9	12,5	12,3	16,0	14,6
	1968-1972	4,9	0,1	8,7	3,0	18,6	64,8
Employés	1908-1912	39,1	38,1	10,3	5,5	4,1	2,9
	1968-1972	14,5	0,7	31,2	5,5	19,5	28,6
Ouvriers non qualifiés et agricoles	1908-1912	(65,2)	27,8	4,8	1,1	0,8	0,3
	1968-1972	27,3	1,7	38,2	6,6	14,1	12,2

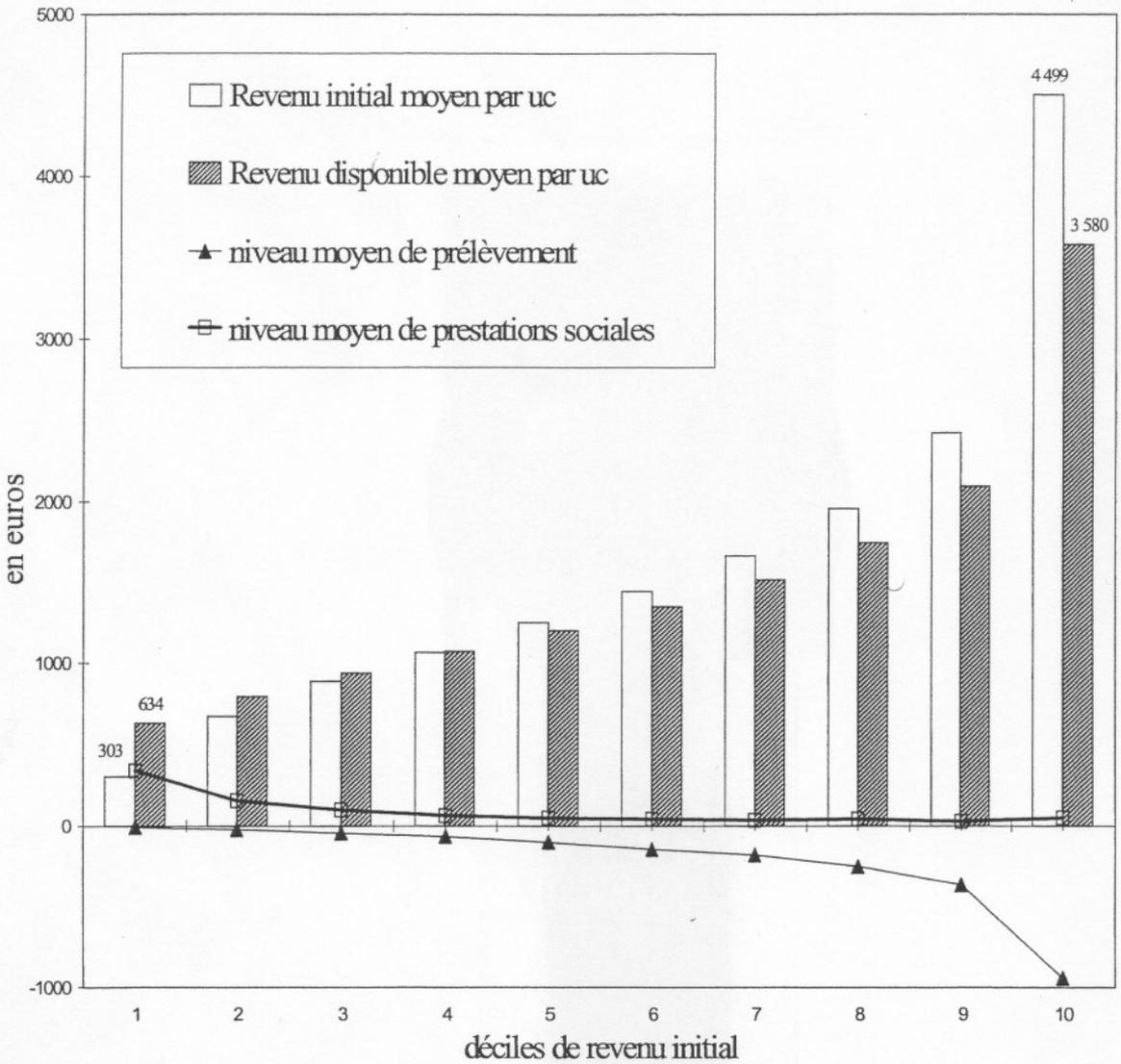
* Champ : individus français de naissance, âgés d'au moins 25 ans, ayant précisé la situation professionnelle de leur père (ou, à défaut, de leur tuteur, ou de leur mère).

** CEP : certificat d'études primaires

Lecture : sur 100 enfants nés entre 1908 et 1912, et dont le père était agriculteur exploitant, 66,1 n'avaient aucun diplôme.

Source : Claude THÉLOT et Louis-André VALLET,
« La réduction des inégalités sociales devant l'école depuis le début du siècle »,
Économie et statistique n° 334, avril 2000.

DOCUMENT 3 : Revenus, prestations et prélèvements mensuels par déciles de revenu



Champ : ensemble des ménages, hors ménages étudiants.

Lecture : les 10 % des ménages ayant le revenu initial le plus faible disposent d'un revenu initial moyen par unité de consommation de 303 € mensuels ; après prélèvements et prestations sociales, leur revenu disponible moyen par unité de consommation est de 634 € mensuels.

* Les prélèvements comprennent l'impôt sur le revenu, la CSG (contribution sociale généralisée) et la CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale), desquels on déduit le montant de la PPE (prime pour l'emploi).

* Les prestations sont constituées des éléments suivants : prestations familiales, allocations logement des locataires, minima sociaux.

* Le recours aux unités de consommation (uc) permet de tenir compte de la taille des ménages dans le calcul de leurs revenus.

Source : d'après le Rapport 2003-2004 de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, La Documentation française, 2004.